

Le 28 septembre 2023



SUD Education 80  
3-5 rue Jean Godris  
80000 Amiens

Monsieur le Recteur de l'académie d'Amiens  
20 boulevard d'Alsace-Lorraine  
80000 Amiens

**Objet : Transmission de l'offre culturelle aux enseignants**

Monsieur,

Nous avons été alertés par des personnels comme par les structures de Solidaires présentes dans les collectivités territoriales au sujet des refus de transmettre les invitations des structures culturelles à destination des personnels enseignants.

Ces refus ont été justifiés de manière informelle par les consignes visant à assurer sans exception la présence d'un-e enseignant-e devant ses élèves, et qu'il n'était plus possible d'inviter les enseignant-es aux présentations de saison.

Ces consignes placeraient les personnels dans une injonction paradoxale insupportable.

Le discours ministériel concernant les absences d'enseignant-es est une opération de communication. Le projet de loi de finances 2024 prévoit encore 2500 suppressions de postes. Notre académie perd des postes chaque année.

Rien n'est fait pour pallier les absences de longues durées par le recrutement et l'affectation de nombreuses et nombreux TZR.

Le ministère concentre sa politique sur les absences de courte durée, qui ne constituent qu'une fraction des absences non remplacées. À cet égard, refuser d'accepter que les enseignant-es s'absentent une demi-journée montrent l'échec du dispositif de remplacement du pacte.

Nous vous demandons de clarifier les consignes diffusées auprès des référent-es du rectorat et les EPLE, et d'inviter les chef-fes d'établissement à autoriser systématiquement les personnels à se rendre aux invitations que les structures culturelles partenaires lorsqu'ils et elles le souhaitent.

Soyez assuré, Monsieur, de notre attachement au service public d'éducation.

Rémi BAUDRY, co-secrétaire de SUD Education 80